

Vallée du Rieu-Nègre

● Site inscrit

Commune(s)

Parcoulet et La Roche Chalais

Critère(s) de la protection

Site d'intérêt pittoresque

Type(s) de site

P Sites naturels et grands ensembles paysagers

Date(s) de protection

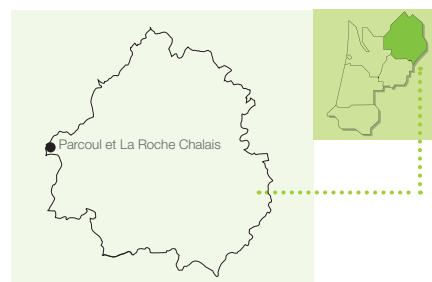
10 octobre 1974 (arrêté ministériel)

Superficie(s)

388 ha

Référence(s) SIG

SIN0000110



FICHE
86

Motivation initiale de la protection



C'est lors d'une visite sur la commune de Parcoulet pour l'implantation d'une ligne électrique que l'inspecteur régional des sites découvrit la vallée du Rieu-Nègre, affluent de la Dronne. Cette vallée par l'alternance de bois, de prairies et d'étangs constituait un site naturel de qualité paysagère intéressant dans un secteur de la Dordogne encore très peu protégé en 1974. Aussi après accord des communes fut-il entrepris d'inscrire cette vallée à l'inventaire des sites du département notamment pour prémunir le site de dommages occasionnés par le développement touristique.

Etat actuel du site



Le site est délimité par des routes et chemins et ne comprend que très peu d'éléments bâtis. Les hameaux qui bordent le site en ont été totalement ou partiellement exclus.

Le site comprend :

- des bois alternant peuplements de chênes et plantations de pins et ayant fortement souffert des tempêtes récentes,
- des prairies pâturées par des bovins et ponctuées de chênes isolés,
- des étangs de petite taille,
- une rivière très peu visible et accessible, localement encaissée,
- deux fermes isolées,

La bruyère occupe les sous-bois sableux. Une ligne électrique traverse de part en part le site inscrit.

L'intérêt du site réside dans ses paysages vallonnés et localement ouverts ce qui offre des perspectives intéressantes et une ambiance agréable.

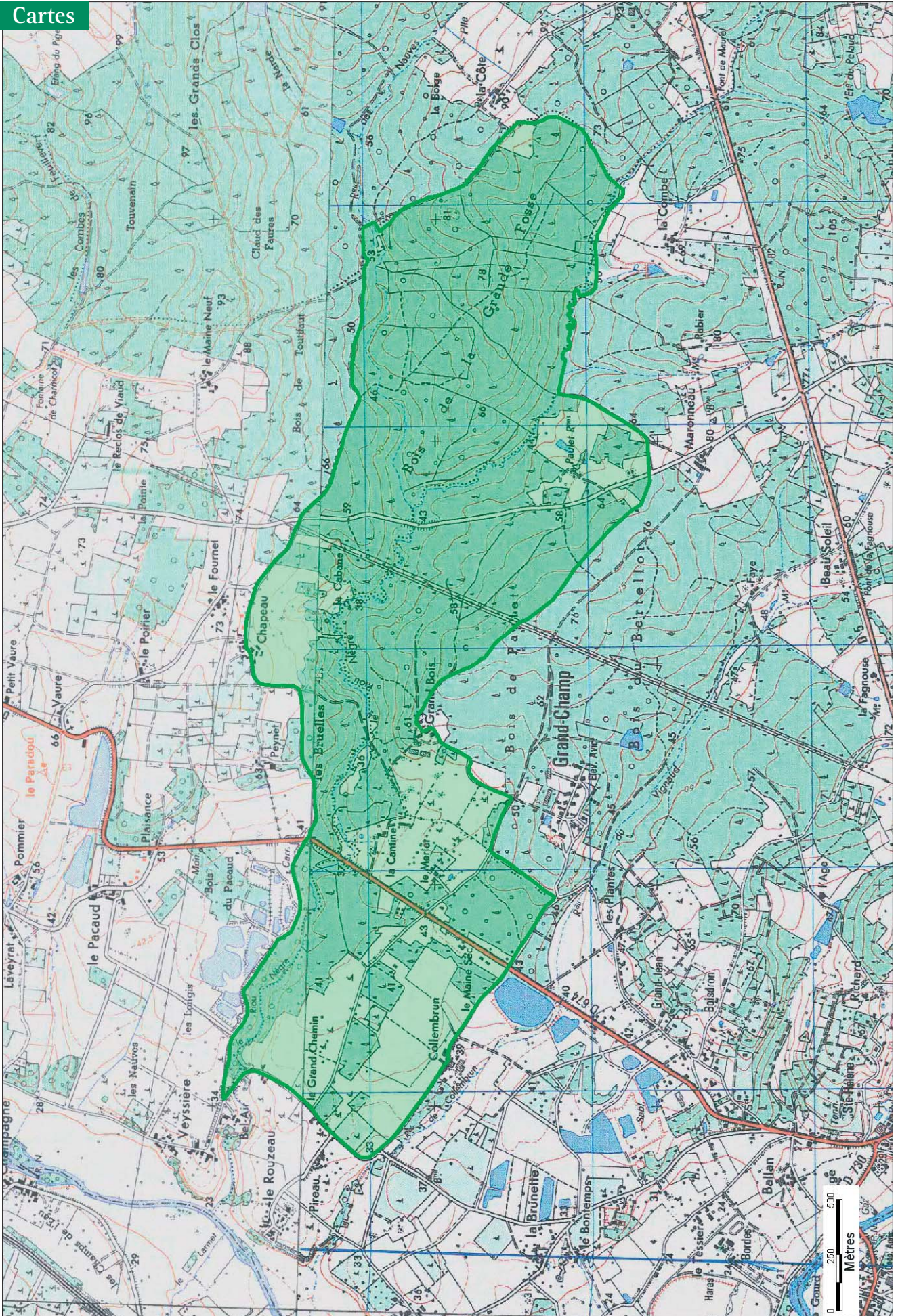
A la limite du site, sur la commune de Parcoulet, entre la rivière et les carrières se sont développées des zones d'urbanisation linéaires le long de la route qui fait limite du site.

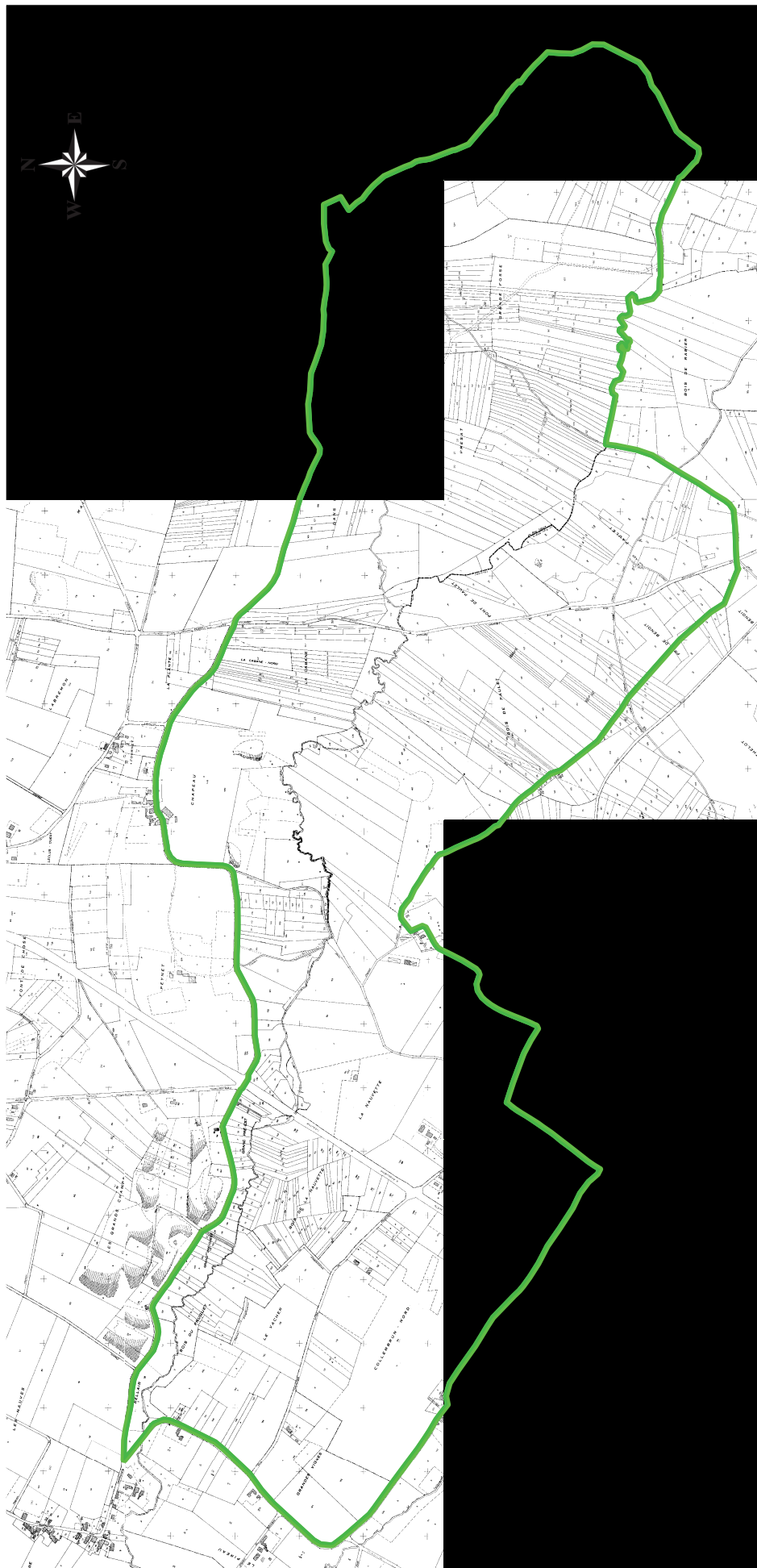
Enjeux et préconisations

Ce site ne constitue pas un haut lieu du département de la Dordogne mais illustre plutôt les paysages ruraux du Nord de la Dordogne. Il mérite à ce titre une certaine attention. La préservation du site et de ses qualités passe pour une grande part dans la gestion forestière et les travaux qui pourront être réalisés pour assurer son entretien et son renouvellement après tempête. La généralisation des plantations de pins ne servira pas la qualité du site où règne actuellement des paysages forestiers diversifiés.

Même si le site lui-même a subi peu d'évolutions dues au développement de l'urbanisation, il est important de veiller au développement harmonieux aux abords du site.

La qualité du site et de cette rivière, située dans un couloir feuillu parfois encaissé, pourrait être valorisée par des sentiers de découverte par exemple.





Source : ©BD Parcellaire - IGN 2007, droits réservés

